



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2019.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 5 Novembre 2019.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les trois sujets suivants :

- *Ecole de Musique – adoption du règlement intérieur*
- *Personnel communal – mise à jour du tableau des effectifs*
- *Création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation pour les jours de mise en place de service minimum d'accueil de l'école.*

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces trois points supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Commission communication (12/11) – présentation d'un nouvel outil internet.
 - * Commission eau/assainissement (13/11)
 - * Réunion de piquetage AEP chemin de l'Ardoise (15/11)
 - * Séminaire vice-présidents (18/11) – préparation du budget primitif 2020
 - * Commission Petite Enfance/Enfance/Jeunesse (25/11) – préparation du budget 2020 – validation des logos sur l'ensemble des services du pôle PEEJ.
 - * Groupe de travail « Ordures Ménagères » (26/11) – en attente du compte-rendu.
 - * Conseil Communautaire (26/11) – diverses décisions modificatives et admissions en non-valeur de créances – transfert des marchés publics, contrats et conventions pour la compétence eau et assainissement – accueil et gratification des stagiaires de l'enseignement scolaire et des étudiants de l'enseignement supérieur – créations de divers postes (services PEEJ – services à la population et transports scolaires – service eau et assainissement) – subventions aux associations – groupement de commandes pour la



gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage – diverses concessions de service public au service PEEJ – attribution d'un prêt d'honneur à un paysagiste d'Ambillou – vente d'une parcelle de terrain dans le cadre du déploiement de la fibre optique – résiliation de la DSP avec la société HUTTOPIA (suppression du service public du camping de RILLÉ – déclassement des parcelles et cession à HUTTOPIA) – Dissolution du SMIOM à compter du 31 décembre 2019 – retrait du SMIPE de la Communauté d'Agglomération de SAUMUR VAL DE LOIRE à compter du 31 décembre 2019 – Modification des statuts du SMIPE au 1^{er} janvier 2020 – convention avec le SMIPE (versement d'une participation pour le service ordures ménagères sur le territoire du SMIOM de COUESMES).

- * SATESE 37 (02/12) – conventions de partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental 37 – actualisation du tableau des effectifs – projet orientations budgétaires – tarifs 2020 – programme prévisionnel 2020.
- * Rapport sur l'évaluation des conséquences de la mise en œuvre des compétences dans le domaine de la GEMAPI suite au dépôt d'une motion sur la gestion des digues de la Loire suite à une motion commune relatant les interrogations partagées.

BÂTIMENTS - CIMETIÈRE :

- ☞ Reporte à la prochaine séance du Conseil Municipal le dossier vente des bâtiments de l'ancienne école de Port-Boulet suite à la proposition d'achat reçue par les communes de La Chapelle et Chouzé et après avoir reçu le nouveau plan cadastral avec nouvelle numérotation cadastrale suite à la division d'une parcelle.
- ☞ Prend acte de la présentation de l'avant-projet détaillé du projet de rénovation thermique et géothermie de la salle Pierre Desproges suite à la réunion du 26 novembre en présence des maîtres d'œuvre.
- ☞ Sollicitera en janvier 2020 des subventions au titre de la DETR, de la DSIL, du FDSR, de la Région, du FEDER et du SIEIL afin de réduire au maximum les dépenses à la charge de la commune pour les travaux de rénovation thermique et géothermie.
- ☞ Modifie le règlement intérieur du camping municipal précisant que la taxe de séjour est due par les touristes et par les travailleurs Centrale Nucléaire et que l'adresse électronique de la mairie a changé (contact@la-chapelle-sur-loire.fr)
- ☞ Souhaite rappeler l'existence de trois différentes catégories de concessions cimetière (individuelle – familiale et collective) ; il est possible d'accéder à cette information en consultant le site internet de la commune (une note sera affichée et adressée aux Pompes Funèbres susceptibles d'intervenir dans le cimetière communal).



AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Dresse le bilan sur la mise en place de la tarification sociale et se félicite du bon fonctionnement suite à l'instauration de deux services à la cantine.
- ☞ Modifie la durée du temps de travail d'un agent titulaire et d'un agent non titulaire à compter du 1^{er} janvier 2020 suite à l'instauration de deux services à la cantine et modifie le tableau des effectifs à compter de cette même date.
- ☞ Décide de fermer l'école le jeudi 5 décembre en raison d'un mouvement de grève suivi par l'équipe enseignante et le personnel communal affilié à l'école et à la cantine.
- ☞ Crée un emploi non permanent d'adjoint d'animation pour les jours de mise en place de service minimum d'accueil à l'école les jours de grève.
- ☞ Modifie le règlement intérieur de la cantine scolaire suite à l'instauration de deux services depuis le 12 novembre.
- ☞ Autorise le Maire à signer une convention de financement et le règlement intérieur de l'école de musique avec les communes de Benais et Saint Nicolas de Bourgueil.

PERSONNEL :

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 22 novembre en présence du personnel technique portant sur les travaux en cours et à venir, le matériel, l'état des stocks, le document unique, le suivi des registres de sécurité, les illuminations de fin d'année.
- ☞ Est informé du renouvellement de la demande de mise en disponibilité d'un agent à compter du 1^{er} mars 2020 au 31 juillet 2020.
- ☞ Est informé des dates des entretiens professionnels entre le 4 et le 9 décembre.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu des travaux de dévégétalisation entrepris par la DDT au Port d'Ablevois suite aux réunions de chantiers des 12 et 20 novembre.
- ☞ Emet un accord de principe sur l'installation d'un relais sur la commune afin d'améliorer la couverture en matière de téléphonie mobile ; il restera à déterminer l'emplacement de la parcelle communale (rue du Taillis ou le Grand Jardin).
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du Comité Technique « gestion de crise » du 26 novembre dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions de préventions des inondations (PAPI) d'intention des Vals d'Authion et de la Loire et plus particulièrement des actions relatives à l'axe « alerte et gestion de crise » - point sur le projet d'évacuation massive du Val d'Authion – présentation du cadre méthodologique pour la réalisation d'une trame opérationnelle dans les



plans communaux de sauvegarde – état des lieux des PCS sur le territoire du PAPI – mise en place d'une réserve citoyenne de sécurité civile et d'un centre d'accueil et de regroupement pour la population – proposition d'une organisation de travail pour mettre à jour les PCS sur le territoire du PAPI.

- ☞ Est informé que la signature de l'acquisition d'une parcelle aux Quenettes appartenant à un particulier aura lieu le 7 janvier 2020 à 9h30.
- ☞ Retire la délibération en date du 3 septembre 2018 suite à une erreur de parcelle et désigne l'étude notariale SCM LDP2A sise à Bourgueil pour l'acquisition de deux parcelles situées le long de la rue Fernand Obligy dans le cadre d'une matérialisation de quelques places de stationnement au droit de l'école Germaine Héroux pour un montant global de 53 euros ; la signature de l'acte aura lieu le 23 janvier à 9h30.
- ☞ Est informé de la suite donnée au dossier concernant la vente du logement situé 12 rue des Déportés appartenant à Val Touraine Habitat.
- ☞ Est informé de la tenue d'une enquête publique concernant la révision du PPRI Authion du 9 décembre 2019 au 17 janvier 2020 ; une permanence du commissaire enquêteur aura lieu en mairie vendredi 27 décembre de 14h à 17h.
- ☞ Est informé que l'enquête publique concernant la modification n°1 du PLU débutera lundi 9 décembre jusqu'au 9 janvier 2020 ; les permanences du commissaire enquêteur auront lieu lundi 9 décembre de 9h à 12h – jeudi 19 décembre de 9h à 12h – vendredi 27 décembre de 9h à 12h – jeudi 9 janvier 2020 de 14h à 17h ; un registre est à la disposition du public en mairie afin de recueillir toutes ses observations pendant la durée de l'enquête durant les jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie.
- ☞ Est informé de la tenue d'une réunion fixée au 3 décembre sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet pour échanger sur la problématique de la mobilité sur l'axe Port-Boulet/Avoine.

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Est informé de l'implantation d'un panneau de signalisation lumineux sur la RD 952 au lieudit Port-Boulet.
- ☞ Est informé d'un rendez-vous avec les services de la SNCF concernant le fossé situé au droit de la maison au passage à niveau de la rue de la Croix Rouge, rendez-vous fixé au mercredi 11 décembre à 10h.

FINANCES :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission du 14 novembre portant sur la préparation du budget 2020 en présence de M^{me} RUBIO (ADAC)



- ☞ Est informé du versement d'une indemnité de gestion à M^{me} GENÈVE, Trésorier municipal de Langeais, d'un montant de 390.81 euros pour l'année 2019.
- ☞ Accepte un don d'un montant de 89.50 euros de la part d'une administrée suite à l'organisation de la Saint-Martin du 9 novembre 2019.
- ☞ Examinera en 2020 la demande de subvention formulée par la Coopérative scolaire en raison du report de la présentation de livres par un auteur en 2020 prévue initialement le 6 décembre.
- ☞ Vote les différents tarifs communaux pour l'année 2020 (pas d'augmentation par rapport à 2019).

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * SIEIL 37 (14/10) – approbation par le Conseil Municipal de la modification des statuts du Comité Syndical
 - * SITS (06/11)
 - * Office de Tourisme de Langeais (5/11) – décisions modificatives – bilan de l'année 2019
 - * Parc Naturel Régional (25/11) – en attente du compte-rendu
 - * CLI – visite CNPE réacteur B3 (19/11)
 - * Action Sociale en faveur du Bien Vieillir (02/12) – prévention perte d'autonomie et accompagnement des effets de vieillissement des personnes retraitées.
 - * CLI CNPE (02/12).

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Entend les remerciements d'Antoine SELOSSE, directeur du Centre Culturel européen Saint-Martin de Tours pour le bon déroulement de la Saint-Martin du 9 novembre sur les quais.
- ☞ Félicite l'Avenir Football Bourgueillois pour sa soirée organisée le 8 novembre, salle Pierre Desproges, à l'occasion des remises du label excellence et argent et le 4L TROPHY lors de sa soirée couscous organisée le 16 novembre dans cette même salle (achat de fournitures scolaires par la municipalité).
- ☞ Est informé que l'arbre de Noël de l'école sera organisé par l'Association des Parents d'Elèves vendredi 13 décembre à 18 heures, salle Pierre Desproges.
- ☞ Est invité à assister à l'Arbre de Noël des enfants du personnel communal et du Conseil Municipal le 20 décembre à 18h30, salle Pierre Desproges.

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Entend le compte-rendu du Congrès des Maires (28/11)



- ☞ Fait le point sur l'avancement de l'élaboration du bulletin municipal annuel ; quelques articles restent à rédiger et fixe la réunion de la commission pour l'élaboration du bulletin trimestriel du 1^{er} trimestre 2020 au jeudi 5 décembre à 19h.
- ☞ Rappelle que le banquet des aînés aura lieu dimanche 1^{er} mars 2020, salle Pierre Desproges.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M. GUIGNARD Paul rappelle aux membres du Conseil Municipal que la collecte de papiers à proximité de l'école se terminera le 5 décembre.
- ☞ M^{me} JAMMET Danielle souhaiterait que l'achat d'un ordinateur pour la bibliothèque soit envisagé.
- ☞ M. SERVANT Dimitri souligne la sécurité qui doit être mise en œuvre concernant les enfants empruntant le car scolaire ; Madame Le Maire rappelle que l'implantation d'un abri bus rue des Parfaits a été sollicité à la Région.
- ☞ M. BERTIN Alain félicite l'équipe enseignante pour le port du gilet de sécurité par chacun des élèves lors de leurs déplacements.
- ☞ M. BERTIN Alain souhaite savoir si une suite a été apportée aux revendications du SDIS soumises pour appréciation au Congrès des Maires, notamment concernant les carences de disponibilité des personnels en secteur rural ; à la date de la présente séance, Madame le Maire n'a pas été informée d'une quelconque suite donnée à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h20.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 6 Janvier 2020 à 20 heures, salle de la Mairie.**